



Angers, le 11 septembre 2025

INVITATION PRESSE

**Christophe BÉCHU et Ghass ROUZHOSH
inaugureront une statue en hommage aux Femmes du Monde**

le lundi 15 septembre à 18h30

Sur le parvis de l'Hôtel de ville

M. Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, inaugurerà une statue de Marianne, en hommage aux femmes du monde, en la présence de l'artiste Ghass ROUZHOSH, qui a choisi d'en faire don à la collectivité.

Une œuvre puissante, symbole de liberté et d'engagement

Réalisée en bronze, cette sculpture mesure 215 cm de hauteur (dont un socle de 150 cm et une statue de 65 cm). Inspirée par Mahsa AMINI, décédée à Téhéran le 16 septembre 2022, elle rend hommage aux femmes du monde entier.

Symbole républicain par excellence, Marianne trouve ici une réinterprétation moderne et universelle, à l'image de l'engagement de Ghass ROUZHOSH en faveur de la liberté, de l'égalité et des droits des femmes. Un message fort que la Ville d'Angers souhaite réaffirmer et partager à travers l'installation de cette sculpture. Cette création vient enrichir le patrimoine artistique de la Ville et sera installée de manière pérenne sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Angers est la première grande ville française à accueillir cette statue.

Ghass ROUZHOSH

Artiste pluridisciplinaire, Ghass ROUZHOSH s'adresse au grand public à travers la peinture, le dessin et la sculpture. Né en Iran, il arrive en France en 1989 et vit à Angers depuis cinq ans. Son œuvre est exposée en France dans différentes institutions comme l'Assemblée nationale ou le Sénat et à Beaumont-sur-Oise, commune où l'artiste a choisi d'installer un atelier.

Déroulé prévisionnel de la cérémonie :

- 18h30 Inauguration de la statue**
- 18h35 Prise de parole de M. Ghass ROUZHOSH, artiste**
- 18h45 Prise de parole de M. Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole**

Merci de nous faire part de votre volonté de participer à l'évènement en nous adressant un mail à cette adresse : relations.presse@ville.angers.fr